

Ensemble,
le meilleur pour
Montceau!

ELECTION MUNICIPALE
15 ET 22 MARS 2020

PROCURATIONS

Vous serez absent(e) les 15 et 22 mars 2020 pour les élections municipales et vous souhaitez voter pour la liste **Ensemble le Meilleur pour Montceau**. Vous pourrez voter en donnant votre procuration !

Ce processus permet à un électeur qui ne peut pas se rendre à son bureau de vote de se faire représenter par un autre électeur qui votera à sa place.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours de l'élection.



Inscription sur la liste électorale

Si besoin, j'interroge ma situation électorale pour confirmer mon inscription sur la liste électorale ainsi que mon bureau de vote

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Trouver un mandataire

Je communique par mail mon nom, prénom ainsi que mon bureau de vote et un moyen de me contacter. Nous vous ferons parvenir les coordonnées de la personne d' **Ensemble le Meilleur pour Montceau** qui votera à votre place

lemeilleurpourmetceau@gmail.com



Remplir le formulaire de procuration

Avec l'ensemble de ces éléments je remplis le Cerfa officiel que j'enregistre au commissariat de police ou au tribunal d'instance en présentant une pièce d'identité.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

Où déposer ma demande de procuration

Commissariat de police

8 rue Barbes - Montceau-les-Mines

Tribunal d'instance du Creusot

20 rue de la Chaise - Le Creusot

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.